



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Ville de Bruxelles
Département Urbanisme
Section Autorisations
Madame Vanessa Mosquera
Directrice
Rue des Halles, 4
B - 1000 BRUXELLES

Bruxelles, le 04/12/2023

N/Réf. : BXL22398_717_PU **BRUXELLES. Rue des Minimes 8 - 10**
Gest. : TS/XX (= zone de protection de l'Ancien fourreur Mallien situé Pl. du Grand Sablon,
V/Réf. : M318/2023 40 et des maisons Traditionnelle situées Pl. du Grand Sablon, 42-43)
Corr: Bahhodh Salma **DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME: changer l'utilisation d'un**
NOVA : 04/XFD/1896951 **commerce (bijouterie) en un commerce (chocolaterie) avec une partie de**
dégustation accessoire et modifier la devanture, étendre le sous-sol (mise en
conformité)
Demande de la Commune du : 14/11/2023

Avis de la CRMS

Madame la Directrice,

En réponse à votre courrier du 14/11/2023, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 29/11/2023, concernant la demande sous rubrique.



Situation du bien (© Brugis) et photographie de la façade avant (© Google Streetview)



La demande vise à changer l'affectation d'un commerce en chocolaterie avec espace de dégustation, à remplacer un châssis en façade avant par un modèle à guillotine inspiré des profils du châssis historique en place, et à repeindre les menuiseries du rez-de-chaussée en ton noir.

Situation existante et projetée (images extraites du dossier de demande)

1/2

Selon la Commission, les transformations projetées n'auront pas d'impact sur les vues vers et depuis les biens classés environnants. Elle se réjouit par ailleurs de la suppression de l'enseigne perpendiculaire et des éclairages extérieurs au premier étage, dévalorisants pour la façade néoclassique. Elle ne s'oppose pas au remplacement du châssis central existant par un modèle à guillotine, mais préconise le choix d'une peinture blanche pour les menuiseries, davantage adaptée à la typologie néoclassique du bien.

Veillez agréer, Madame la Directrice, l'expression de nos sentiments distingués.



A. AUTENNE
Secrétaire



C. FRISQUE
Président f.f.

c.c. : tjacobs@urban.brussels ; hlelievre@urban.brussels ; mkreutz@urban.brussels ; commissionconcertation.urbanisme@brucity.be ; opp.patrimoine@brucity.be ; crms@urban.brussels ; avis.advises@urban.brussels ; urb.accueil@brucity.be ; urb.pu-sv@brucity.be ; protection@urban.brussels ; lleirens@urban.brussels ; salma.bahhodh@brucity.be